

Prof. Ela Callorda Fossati (CIRTES, UCLouvain)

Prof. Olivier Jégou (CIRTES, UCLouvain)

Code cours : UCL LECSO 2320

Horaire : Q1 mardi 13h-16h

Local : LLN, SOC21

Quand: Q1 2023-2024

Contact : olivier.jegou@uclouvain.be ; ela.callorda@uclouvain.be

Innovation sociale et politiques publiques dans le cadre des transitions soutenables

PLAN DE COURS

1. Contexte du cours

On retrouve des traces du concept d'innovation sociale depuis le XIX^{ème} siècle. Mais ce n'est que dans les années 2000, qu'il est devenu populaire dans le champ académique et bien au-delà, dans un contexte marqué par l'avènement de multiples crises systémiques, dont la crise financière mondiale de 2008. Connotée positivement, l'innovation sociale est perçue, tant à des échelles locales que globales, comme porteuse d'une vision originale des solutions à apporter aux problèmes socio-économiques et environnementaux contemporains.

Depuis les années 2010, il est largement reconnu que les innovations sociales sont sociales à la fois dans leurs objectifs et dans leurs processus¹. Dans ce sens, elles concernent de nouvelles idées qui répondent à des besoins sociaux mieux que d'autres solutions existantes (objectifs), tout en créant de nouvelles relations sociales (processus). Une telle reconnaissance ne devrait pas laisser croire à l'existence d'une définition consensuelle. L'innovation sociale est dépourvue d'une définition consensuelle, voire constitue un concept contesté. L'absence de définition consensuelle loin d'être un "défaut", est conçue comme une situation épistémologique singulière, où ce qui compte pour l'analyste est de saisir les différents usages du concept ainsi que la richesse des expériences auxquels il renvoie.

Malgré sa popularité, l'innovation sociale reste peu étudiée et enseignée en comparaison avec l'innovation technologique et commerciale (càd pour le marché). Ce cours vise à départir du paradigme techno-économique dominant, afin de parvenir à une meilleure compréhension empirique et théorique de l'innovation sociale. En puisant sur différentes approches théoriques (cf.

¹Bureau of European Policy Advisors (BEPA) (2010). "Empowering people, driving change: Social innovation in the European Union". Brussels. https://ec.europa.eu/migrant-integration/library-document/empowering-people-driving-change-social-innovation-european-union_en

section 4), nous examinerons dans ce cours les acteurs de l'innovation sociale, les modes d'expérimentation, les enjeux de pérennisation, diffusion et institutionnalisation, ainsi que les tensions et contradictions impliquées, et en reliant l'analyse à la transformation en cours des politiques publiques. Parmi les acteurs de l'innovation sociale, le cours accorde une attention toute particulière à ceux qui s'inscrivent dans l'économie sociale et solidaire, qui apparaît historiquement comme berceau d'innovation sociale.

2. Thème du cours

Le cours porte sur le rôle de l'économie sociale et solidaire dans l'émergence et l'institutionnalisation d'innovations sociales et sur la façon dont celles-ci contribuent à dessiner de nouvelles politiques publiques à différents niveaux (local, régional, national et international).

3. Objectif du cours

L'enseignement consiste en l'acquisition des éléments théoriques nécessaires pour comprendre et analyser les innovations sociales et les processus qui les traversent, en particulier ceux qui émergent dans l'économie sociale et solidaire, ainsi que leur potentiel de transformation du système socio-économique. A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant-e sera capable de mobiliser les théories présentées en vue d'une analyse collective et personnelle d'une innovation sociale d'une organisation d'économie sociale et solidaire. Plus particulièrement, l'étudiant-e sera capable :

- de partir du paradigme techno-économique de l'innovation (désapprentissage)
- d'identifier les éléments constitutifs des processus d'émergence de l'innovation sociale ;
- de comprendre leur mode d'interactions avec les politiques publiques ;
- de mettre en lumière les différents acteurs de l'innovation sociale
- de faire les liens entre l'émergence et diffusion de l'innovation sociale et les enjeux de la transition sociale et écologique
- de produire un avis critique sur l'innovation sociale et sur les concepts mobilisés.

4. Structure du cours

Le cours est organisé en 3 volets théoriques et un module pratique :

Volet 1. Introduction : actualité politique de l'innovation sociale et politiques de la satisfaction des « besoins » (2 séances)

- 1.1 Présentation de la structuration du cours*
- 1.2 L'actualité politique de l'IS*
- 1.3 Nouvelles réponses à des besoins sociaux ?*

Volet 2. Des théories de l'innovation aux théories de l'innovation sociale (4 séances)

- 2.1 Dépasser l'approche techno-économique de l'innovation*
- 2.2 L'approche de l'acteur réseau (ANT) : une sociologie de l'innovation*
- 2.3 L'approche entrepreneuriale de l'innovation sociale*
- 2.4 L'approche institutionnaliste : l'exemple des travaux du CRISES sur l'innovation sociale*

Volet 3. Le renouveau théorique de l'innovation sociale par l'approche "transitions" (3 séances)

- 3.1 Les "grassroots innovations"*
- 3.2 Les politiques de soutien aux innovations de niche et leurs limites*
- 3.3 L'innovation sociale pour la biodiversité*

Module pratique. Des études de cas d'innovation sociales en Belgique (plusieurs moments répartis tout au long du cours)

Le module pratique recouvre l'accompagnement du travail d'enquête mené par les étudiant-e-s auprès d'innovations sociales qui ont vu le jour en Belgique ces dernières années et qui ont un fort ancrage dans l'économie sociale et solidaire. C'est sur ce travail que repose l'évaluation du cours (cf. section 6 de ce document). Un document intitulé "Consignes du travail" reprend de manière détaillée les attendus en matière de forme et de contenu pour la réalisation du travail.

Le tableau ci-dessous présente l'organisation détaillée du cours.

Contenu des séances

#	Contenu séance	Texte(s) obligatoire(s) à lire
1 3/10 Ela	<p>Volet 1, Introduction</p> <p>1.1 <i>Présentation de la structuration du cours</i> Le contenu des séances sera présenté dans ses grandes lignes.</p> <p>1.2 <i>L'actualité politique de l'IS</i> Intervention de Michel Vande Borne² Analyse du texte de Hulgård et Ferreira.</p> <hr/> <p>Module pratique <i>Formation des groupes de travail</i> <i>Présentation de la liste des cas d'étude proposés</i></p>	<p>* Hulgård, L., et Ferreira, S. (2019). "Social innovation and public policy", In J. Howaldt, C. Kaletka, A. Schröder, M. Zirngibl (Eds.), <i>Atlas of Social Innovation</i>, Oekon Verlag, München.</p>
2 10/10 Olivier	<p>Volet 1, Introduction</p> <p>1.3 <i>Nouvelles réponses à des besoins sociaux ?</i> Analyse du texte de Lister</p> <hr/> <p>Module pratique <i>Présentation des consignes pour l'étude de cas</i></p>	<p>* Lister, R. (2010). Needs. In <i>Understanding Theories and Concepts in Social Policy</i> (pp. 167–193). Policy Press.</p>
3 17/10 Olivier	<p>Volet 2, Des théories de l'innovation aux théories de l'IS</p> <p>2.1 <i>Dépasser l'approche techno-économique de l'innovation...</i> Analyse des textes de Bloc et de Laville</p> <hr/> <p>Module pratique <i>Q&R à propos des consignes du travail</i></p>	<p>* Blok V. (2021). What Is Innovation? Laying the Ground for a Philosophy of Innovation. Techné: Research in Philosophy and Technology. => Lire pp.72-84 jusqu'au point 3)</p> <p>* Laville, J.-L. (2014). Innovation sociale, économie sociale et solidaire, entrepreneuriat social. Une mise en perspective historique. In. Klein, J.L., & al. (Eds). <i>L'innovation sociale</i> (pp. 45-80). Eres. => Lire pp.45-57</p>
4 24/10 Ela	<p>Volet 2, Des théories de l'innovation aux théories de l'IS</p> <p>2.2 <i>L'approche de l'acteur réseau (ANT)</i> Analyse du texte de Rech & Paget et de Bouchard & Lévesque</p> <hr/> <p>Module pratique <i>Q&R à propos des présentations orales des cas</i></p>	<p>* Rech, Y., et Paget E. (2017). "Saisir les transformations des sports de nature par la théorie de l'acteur-réseau". <i>Sciences de la société</i>, n° 101: 48-63.</p> <p>* Bouchard, J.M., et Lévesque, B. (2017). => Lire la section 2.2</p>

² Chargé de projet chez [Coopcity](#) et coordinateur du réseau [BISSIB](#) (Brussels Social Innovation).

#	Contenu séance	Texte(s) obligatoire(s) à lire
31/10	SEMAINE SMART (PAS DE COURS)	
5 7/11 Olivier	<p>Volet 2, Des théories de l'innovation aux théories de l'IS 2.3 <i>L'approche entrepreneuriale</i> Analyse des textes de Dees et de Bouchard & Lévesque</p> <hr/> <p>Module pratique <i>Présentation des études de cas Équipes 1-2 + discussion</i></p>	<p>* Dees, J.G. (1998, 2001). "The Meaning of "Social Entrepreneurship". <i>Working paper</i>, Stanford University - Graduate School of Business. Stanford, California.</p> <p>* Bouchard, J.M. & Lévesque, B. (2017). => Lire la section 1.1 du texte</p>
6 14/11 Olivier	<p>Volet 2, Des théories de l'innovation aux théories de l'IS 2.4 <i>L'approche institutionnaliste : l'exemple des travaux du CRISES sur l'innovation sociale</i> Analyse des textes de Callorda Fossati, Degavre & Lévesque et de Bouchard & Lévesque</p> <hr/> <p>Module pratique <i>Présentation des études de cas Équipes 3-4 + discussion</i></p>	<p>* Callorda Fossati, E. Degavre, F., et Lévesque B. (2018). "L'innovation sociale : retour sur les marches d'une construction théorique et pratique". <i>Revue de la régulation</i>.</p> <p>* Bouchard, J.M., et Lévesque, B. (2017). => lire section 1.2 du texte</p>
7 21/11 Ela	<p>Volet 3, Le renouveau théorique de l'innovation sociale par l'approche "transitions" 3.1 <i>Les "grassroots innovations" (GI)</i> Analyse du texte de Seyfang & Smith</p> <hr/> <p>Module pratique <i>Présentation des études de cas Équipes 5-6 + discussion</i></p>	<p>* Seyfang, G., et Smith A. (2007). "Grassroots innovations for sustainable development: Towards a new research and policy agenda". <i>Environmental Politics</i> 16, n° 4 : 584-603.</p>
8 28/11 Ela	<p>Volet 3, Le renouveau théorique de l'innovation sociale par l'approche "transitions" 3.2 <i>Les politiques de soutien aux innovations de niche et leurs limites</i> Analyse du texte de Kivimaa & Kern</p> <hr/> <p>Module pratique <i>Présentation des études de cas Équipes 7-8 + discussion</i></p>	<p>* Kivimaa, P, et Kern F. (2016). "Creative destruction or mere niche support? Innovation policy mixes for sustainability transitions". <i>Research Policy</i> 45, n° 1: 205-17.</p>
9 5/12 Olivier	<p>Module pratique <i>Feedback aux étudiant-e-s de la version la plus avancée de leur rapport écrit de groupe</i></p>	

#	Contenu séance	Texte(s) obligatoire(s) à lire
<p>10 12/12 Ela</p>	<p>Volet 3, Le renouveau théorique de l'innovation sociale par l'approche "transitions" 3.3 <i>L'innovation sociale pour la biodiversité</i> Analyse du texte de Ziegler et al.</p> <hr/> <p>Module pratique <i>Présentation des études de cas Équipes 9-10 + discussion</i></p>	<p>Ziegler, R., et al. (2022). "Social Innovation for Biodiversity: A Literature Review and Research Challenges". <i>Ecological Economics</i> 193: 107336.</p>

5. Organisation de l'apprentissage

Le cours repose sur :

1. La présence au cours qui est obligatoire.
2. Des exposés récapitulatifs de l'enseignant-e faisant suite à la discussion des lectures obligatoires (voir ci-dessus).
3. Des lectures obligatoires (une par séance). Chaque étudiant-e sera en mesure de poser des questions ou d'interagir dans la discussion. (Se) poser des questions et contribuer aux échanges fait partie de la méthode d'enseignement proposée.

Voici quelques questions qui devraient accompagner la préparation des lectures obligatoires :

- a. Quel est le contexte du texte ? Qui? Quand? Où? ³
 - b. Comment les auteur-trice-s définissent ou comprennent le concept d'innovation sociale ?
 - c. À partir de quels matériaux et méthodes les auteur-trice-s appuient-ils leurs conclusions ?
 - d. Quelles sont les principales conclusions du texte en matière d'innovation sociale et politique publique ?
4. L'élaboration d'un travail de recherche appliquée comportant une partie collective et une partie individuelle (cf. module pratique)

Les étudiant-e-s sont encouragé-e-s à poser leurs questions en cours ou sur Moodle pour le bénéfice de tous-tes. Seuls les mails demandant une réponse urgente en lien avec la logistique du cours trouveront une réponse.

6. Évaluation du cours: Étude de cas d'innovation sociale en Belgique (module pratique)

L'évaluation du cours porte sur un travail pratique. Le travail mobilise les concepts, approches et théories vus en cours afin d'analyser un cas d'innovation sociale, ancré dans l'économie sociale et solidaire en Belgique. La réalisation du travail devra suivre la logique d'une grille précise qui sera mise à votre disposition (sur Moodle). Cette grille, appelée "consignes du travail", est un ensemble de questions qui vous aidera à structurer votre recherche. Le travail comporte deux parties :

Partie collective

Votre groupe de trois personnes est formé au hasard par tirage au sort (afin de favoriser la mixité et écarter la reproduction de mécanismes d'exclusion). Votre groupe sélectionne un cas d'innovation sociale à partir d'une liste qui vous sera proposée en classe. Les cas sont attribués en fonction selon une priorité temporelle (premier arrivé

Le travail collectif (rapport écrit final) est noté sur 20 => Note A

³ Qui en est l'auteur-e ? Où le texte a-t-il été publié ? Quand a-il été publié ?

Ce rapport est à rendre pour **le lundi 8 janvier 2024**.

Il est également prévu dans le cadre du travail collectif :

- La réalisation d'un exposé oral : séances 5-8 et 10
- Le rendu d'une version intermédiaire du rapport écrit : **lundi 27 novembre 2023 à midi**

Partie individuelle

La deuxième partie du travail est individuelle et demandera à chaque étudiant·e d'approfondir l'analyse sur une question spécifique.

Le travail individuel est noté sur 20. => Note B

Ce rapport est à rendre également pour le **lundi 8 janvier 2024**.

La cotation du cours

La note finale est constituée des 2 parties intégrées. Le travail collectif compte pour 60% et le travail individuel pour 40%. La note finale est donc la moyenne pondérée des notes A et B, ajustée par un système de bonus et malus. Une absence non justifiée lors de l'exposé oral (-1) ou le non rendu du rapport écrit intermédiaire (-1) entraînera une décote ("points malus", jusqu'à -2). L'assiduité et la participation aux échanges en cours entraîneront une surcote ("points bonus", jusqu'à +2).

7. Précisions méthodologiques et disciplinaires

Plagiat

Les étudiant·e-s doivent attentivement et correctement citer les sources dans leur travail. Les consignes (doc "consignes du travail") fournissent des conseils pour bien citer ses sources. Si du plagiat venait à être constaté l'étudiant·e risque l'invalidation de son travail, voire des conséquences plus graves en accord avec le *Règlement des études*. (www.uclouvain.be/plagiat).

Intelligences artificielles (IA) génératives de type ChatGPT

Les responsables du cours tolèrent (mais n'encouragent pas) l'usage IA génératives. Si utilisées, elles doivent l'être "de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique". L'usage responsable des IA génératives requiert que l'étudiant·e indique "systématiquement toutes les parties du travail ayant fait l'objet d'une utilisation des IA, par ex. en note de bas de page en précisant si l'IA a été utilisée pour rechercher de l'information, pour la rédaction du texte ou pour la correction de celui-ci. Par ailleurs, les sources d'information doivent être systématiquement citées en respectant les normes de référencement bibliographique. L'étudiant·e reste par ailleurs responsable du contenu de sa production, indépendamment des sources utilisées"⁴.

8. Bibliographie

Comme indiqué à la section "structure du cours", chaque séance s'accompagne d'une ou maximum deux lectures obligatoires rendues disponibles via Moodle. Pour les séances qui indiquent deux

⁴ En conformité avec les recommandations sur l'utilisation des intelligences artificielles génératives (note à l'attention du personnel enseignant de l'UCLouvain de juillet 2023).

lectures obligatoires, il s'agit de deux extraits (et non pas de l'entièreté des deux textes de référence).

Pour les séances 4, 5 et 6 (volet 2 du cours) qui renvoient à des extraits du chapitre de Bouchard, J.M. & Lévesque, B. (2017), voici la référence complète :

Bouchard, M.J., et Lévesque, B. (2017). "Les innovations sociales et l'économie sociale et solidaire". In Defourny et Nyssens (dir), *Économie sociale et solidaire*. 3^e édition p.398-427.

Enfin, les ouvrages ci-dessous sont conseillés en priorité pour approfondir le cours :

- De Schutter, O. et Dedeurwaerdere, T. (dir.) (2022). "L'État partenaire. Transition écologique et sociale et innovation citoyenne". Presses Universitaires de Louvain.
- Juan, M., Laville J.L., et Subirats, J. (éd.) (2020). "Du social business à l'économie solidaire. Critique de l'innovation sociale". coll. Sociologie économique, Toulouse, Érès.
- Klein, J.L, Boucher, J.L., Camus, A., Champagne, C., Noiseux, Y. (2019). "Trajectoires d'innovation: Des émergences à la reconnaissance". Coll. Innovation Sociale, Presse de l'Université du Québec.
- Moulaert, F., MacCallum, D., Mehmood, A., et Hamdouch, A. (dir.) (2013). "The International Handbook on Social Innovation. Collective Action, Social Learning and Transdisciplinary Research". Cheltenham, Edward Elgar.

Tous ces titres sont également disponibles sur la plateforme Moodle du cours.